

L'annexion israélienne est le ciment d'un apartheid du 21ème siècle

01.07.2020

Categories: Apartheid et colonialisme, BDS-Arguments, Sanctions

Communiqué de presse

L'annexion d'une grande partie du territoire palestinien occupé par Israël, annoncée pour le 1er juillet 2020, est une conséquence de l'échec de la communauté internationale à tenir l'État israélien responsable de ses violations systématiques et de longue date des droits humains et du droit international. BDS Suisse appelle le gouvernement suisse à prendre des sanctions longtemps attendues contre Israël jusqu'à ce que les droits fondamentaux de la population palestinienne soient respectés.

Avec l'annexion officielle d'une partie de la Cisjordanie occupée, les années de vol progressif de terres par les colonies israéliennes en violation du droit international et le système d'apartheid existant de facto sont cimentées. L'annexion signifie une nouvelle escalade du vol de terres et entraînera des expulsions massives de la population palestinienne indigène. Selon les experts de l'ONU, cette étape serait la cristallisation d'une réalité déjà injuste et « [la vision de l'apartheid au XXIe siècle](#) ». Aujourd'hui déjà, les Palestinien.ne.s vivent sous un régime d'apartheid. Sous l'occupation israélienne, ils se voient refuser l'accès à leurs propres terres et ressources. Ils sont systématiquement privés de droits fondamentaux tels que la liberté de circulation et la liberté d'opinion.

Des années à détourner le regard et l'inaction de la communauté internationale ont encouragé le gouvernement israélien à poursuivre la construction d'un régime d'apartheid. La Suisse soutient aussi le régime d'apartheid israélien par son inaction, sa coopération avec l'armée d'occupation israélienne, l'importation de biens provenant de colonies en violation du droit international et l'accueil officiel de personnes soupçonnées de crimes de guerre comme l'ancien ministre israélien de la défense [Moshe Yaalon](#)

Les États sont tenus, en vertu du droit international, de mettre fin aux violations graves du droit international commises par un État au moyen de contre-mesures légales, y compris des sanctions. La société civile palestinienne [appelle](#) au boycott, au désinvestissement et aux sanctions contre Israël depuis 2005 jusqu'à ce que les droits des Palestinien.ne.s soient respectés. Compte tenu de l'annexion, cet appel est plus urgent que jamais. BDS Suisse demande donc au gouvernement suisse de mettre fin à sa coopération militaire avec Israël, d'interdire le commerce des biens des colonies et de prendre des sanctions pour mettre fin à l'apartheid israélien.

